PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne.

| | Un An. | 6 Mois. | 3 Mois | 1 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS.... | $12.00 | $6.00 | $3.00 | $1.00 |
| POUR L'ETRANGER..... | $15.15 | $7.55 | $3.75 | $1.30 |

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire.

| | Un An | 6 Mois. | 4 mois. | 3 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS..... | $3.00 | $1.50 | $1.00 | 75 cts |
| POUR L'ETRANGER..... | $4.00 | $2.05 | $1.35 | $1.05 |

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 20 JUIN 1907 — 80ème Année

## Une triple exécution capitale à Ha-Giang

La peine de mort sera bientôt abolie en France, M. Deibler et ses aides vont remiser en quelque coin obscur les fameux bois de justice et l'ignoble couperet que nous retrouverons un jour, peut-être, dans l'arrière-boutique d'un marchand de bric-à-brac ou sur le sol maculé d'une foire à la ferraille.

Et je ne puis m'empêcher, en applaudissant de tout cœur à cette mesure de haute humanité, d'évoquer une des journées de mon séjour colonial qui laissèrent en mon esprit le souvenir le plus poignant et la plus pénible des impressions.

C'était en juin 1902, aux confins du Tonkin, à quelques kilomètres de la frontière yunnanaise, dans la sombre et mystérieuse brousse des Hautes Régions.

Deux mois auparavant, un pauvre petit tirailleur annamite du poste de Than Thuy, qui portait leur solde à quelques-uns de ses camarades détachés aux travaux de la route de Lao-Chay, avait été surpris par des pirates et odieusement mutilé. Par un raffinement inouï de sauvagerie, les bandits s'étaient amusés à couper le corps de leur victime en morceaux qu'ils avaient fichés sur des pieux et alignés le long du sentier.

Une enquête rapide amena l'arrestation de trois des assassins avant qu'ils aient eu le temps ou l'idée de passer la frontière chinoise; et comme c'est l'usage dans le pays soumis à notre protectorat, les autorités indigènes furent chargées de rendre le jugement et d'appliquer la loi annamite avec toutes ses rigueurs, tant s'imposait la nécessité d'une impitoyable répression.

Les misérables furent condamnés à avoir la tête tranchée, et les tribus de la contrée furent avisées que l'exécution aurait lieu, aux yeux de tous, sur la grande place à l'extrémité de laquelle s'élevait le marché couvert de la ville de Ha-Giang, chef-lieu du 3e territoire.

La veille du supplice, les montagnards des villages les plus éloignés quittèrent leurs cases sur pilotis et affluèrent vers Ha-Giang avides de contempler l'affreux spectacle, tant la vue du sang versé est d'un irrésistible attrait pour ces races aux instincts ataviques, cruels et barbares.

Aussi, aux premières lueurs du jour, une foule immense, en habits de fête, avait-elle déjà envahi l'emplacement désigné, pris d'assaut les toits des cabanas (maisons indigènes) qui entourent le marché, escaladé les arbres qui le bordent, comblé pour ainsi dire les moindres replis de l'abrupte colline dominant toute la ville.

Armés de solides matraques, les linh-lé du phô-tong (soldats de la garde particulière du mandarin: chef de canton) frappaient, avec toute la conviction que donnent, dans tous les pays du monde, la conscience et le prestige de la force légale, les badauds trop enclins à dépasser les cordes tendues autour du lieu du supplice; et, en gens sur lesquels la civilisation française a déjà déposé son empreinte, les thâmuôi (paysans indigènes) recevaient, dociles et respectueux, les coups et les bourrades, tout à l'idée de ne point perdre un pouce d'un terrain si chèrement conquis.

Sur une tribune richement parée étaient assis les juges et les mandarins, muets et impassibles, solennels comme il convient à des individus détenteurs d'une parcelle du pouvoir suprême, lorsqu'ils se trouvent en présence d'un peuple dominé de toute la hauteur d'une estrade officielle.

Au milieu de l'espace laissé libre pour l'exécution, trois énormes gaillards, le corps à moitié nu, font saillir leurs biceps et gonfler leurs pectoraux, dans une pose héroïque de lutteurs antiques; ils tiennent des bambous à la pointe desquels claquent au vent de larges banderoles d'un rouge si violent qu'involontairement la pensée évoque le sang qui sera répandu dans quelques minutes.

Ce sont les bourreaux porteurs des sentences de mort inscrites sur les rouges étoffes en caractères chinois.

Onctueux, avec des gestes et des intonations de dévot près de l'autel, mon interprète me murmure à l'oreille que ces trois indigènes ont été choisis avec soin parmi les hommes aux mœurs les plus pures de toute la région; ils ne boivent jamais d'alcool de riz, ignorent les trinots de bacquouan (jeu favori des Tonkinois), ne fument pas l'opium et ne frappent jamais leurs semblables !!!....

Devant les bourreaux sont placés trois sabres dont les lames fraîchement aiguisées brillent au soleil, sinistres à voir. En arrière, sur de petits fourneaux portatifs, chauffent en des bassines de cuivre l'eau où l'on trempera l'acier, à la dernière minute, pour lui donner plus de tranchant et pour faire disparaître ensuite les traces du sang. Ce sont les précautions minutieuses et invariablement réglées, c'est la mise en scène théâtrale qui, seule, frappe l'imagination des Asiatiques amoureux du décor et fidèles observateurs de rites millénaires.

—

Soudain une immense clameur faite de cris de triomphe et de hurlements de joie jaillit pour ainsi dire de la foule qui grouille sur la place; des milliers de têtes aux yeux farouches et haineux roulent comme les vagues d'une mer agitée; des centaines de bras tendent vers le ciel des poings menaçants....

Voici les condamnés qui débouchent dans l'enceinte réservée, poussés, bousculés, frappés par une véritable horde de volontaires débraillés. Les misérables sont pâles comme ceux gens que l'on a tenus enfermés pendant un mois, dans un cachot infect, sans air ni lumière, avec la nourriture tout juste suffisante pour que la mort ne vienne pas arracher à la justice une proie qui lui est chère.

Ils marchent lentement, les pieds entravés dans de lourdes chaînes et le cou pris dans une sorte de cangue en bambou où sont également fixées les mains.

Un d'eux, un beau Chinois aux yeux intelligents, s'avance en chantant des prières boudhiques; le second est le type du coolie annamite des grandes villes du Delta, du voyou d'Hanoï ou d'Haïphong; on sent que c'est lui qui fut l'instigateur du crime atroce; il jette un regard gouailleur sur la foule qui l'insulte au passage, fier de "crâner" encore aux yeux de tous, avant de mourir; le troisième est une brute de la montagne, l'inconscient prêt à toutes les besognes pour un salaire de quelques piastres; c'est lui qui répondit au juge, lui demandant pourquoi le cadavre avait été découpé:

—Plus les morceaux sont petits, moins facilement on les rassemble dans l'autre monde!

Et maintenant il marche la tête basse, sans un regard, sans une parole, comme un bœuf poussé à l'abattoir.

Un mandarin s'approche des condamnés, et, suivant l'usage, leur demande ce qu'ils désirent avant de s'en aller vers le séjour des ancêtres.

—Konaï, konaï (vite, vite!) murmure le Chinois: puis il se remet à chanter sur un rythme monotone et plaintif.

L'Annamite plaisante bien haut:

—Il y a des courants d'air sur cette place; qu'on m'emmène à Bac-Ninh!

La brute a réclamé de l'eau-de-vie.

La foule trépigne, hurle: "A mort, à mort!"

Et pendant ce temps, le toit du marché, les arbres de la place, les montagnes au loin brasillent sous le splendide soleil, pétillent de lumière et des myriades d'étincelles semblent projetées sur les bourreaux indifférents, sur les mandarins imposants, sur le peuple en délire, sur les victimes immobiles; on dirait que la nature, barbare elle aussi, a revêtu sa plus riche parure pour fêter le supplice de trois humains!

Mais les bourreaux, avec les mêmes gestes d'automates, avec un ensemble d'exercice bien réglé, ont saisi chacun leur condamné, ont enroulé sa tresse autour du front pour dégager le cou et l'ont violemment jeté à terre, le visage dans la boue noirâtre du marché.

La foule ne crie plus, mais on la sent haleter sous l'effort de bien voir, de voir tout....

Puis, d'un commun accord, et comme à un muet commandement, les bourreaux ont porté la jambe droite en arrière, et faisant un rapide moulinet avec le bras armé du sabre meurtrier, ils ont laissé retomber l'arme sur le cou des suppliciés avec un han! de bûcheron.

Les têtes sont tombées, le sang a jailli en fusée des troncs rougeâtres, éclaboussant les bourreaux au visage, à la poitrine, aux bras.

—Hao to! (parfait!) déclare mon interprète annamite avec un enthousiasme contenu de bonne compagnie.

—Hao to! clament mille voix, chao chi tao to! (les têtes sont bien tombées).

Et maintenant les bourreaux ont saisi par la tresse les têtes d'où dégoutte du sang, et d'un pas glorieux de toréadors vainqueurs dans l'arène, vont présenter les horribles trophées aux mandarins qui, bienveillants et approbateurs, répètent à leur tour: "Hao to! C'est très bien!"

Le spectacle est terminé. A grands coups de matraque, les linh-lé ont repris leurs nobles fonctions pour ouvrir un passage aux coolies qui vont jeter au fleuve les cadavres mutilés; le peuple de nouveau est roué de coups; mais satisfaits du spectacle qu'ils ont eu sous les yeux, paysans et commerçants ne songent même pas à protester contre les brutalités des fonctionnaires chargés de l'ordre et se dirigent vers leurs villages, le cœur joyeux et l'âme apaisée.

Le soleil luit toujours splendide, inondant de sa grandiose lumière la place du marché où trois flaques de sang prouvent encore que la justice humaine a fait son œuvre.

Le soir, une corvée vint jeter quelques pelletées de terre sur ces affreuses mares; et sur l'emplacement encore souillé, les marchands débitèrent dès le lendemain leur riz, leurs patates et leurs salades, les enfants se poursuivant avec de joyeux cris, les bonzes vendirent leurs images saintes en prêchant la pitié, la bonté, la miséricorde, et les mendiants vinrent s'étendre à la bonne chaleur des heures de sieste à côté des chiens errants de la brousse, fidèles compagnons des miséreux de tous pays!

## L'insurrection à Kief

St Pétersbourg, 19 juin—Les détails de l'insurrection des sapeurs à Kief font voir que celle-ci n'a été réprimée qu'après un sanglant engagement à minuit le 17 juin, entre les insurgés et les troupes attachées au souverain, engagement dans lequel environ soixante-dix hommes ont été tués ou blessés.

Kief est une des villes où les idées révolutionnaires ont le plus envahi l'armée, et l'organisation militaire révolutionnaire y est très puissante, et compte parmi ses membres des douzaines d'officiers.

L'insurrection devait coïncider avec une grève politique générale causée par la dissolution du parlement et comprenant les chemins de fer, les télégraphes et la poste. Des arrangements pour cette grève avaient été faits il y a des mois dans plusieurs des provinces du sud sous la direction d'un organisateur expérimenté, M. Loskotj, qui fut un membre du premier parlement.

Les sapeurs à tête chaude n'obéirent pas à la décision de l'état-major révolutionnaire de St-Pétersbourg de s'abstenir de toute démonstration, et à minuit le 17 juin, à un signal convenu, 500 hommes quittèrent leur lit, désarmèrent les sentinelles, se vêtirent à la hâte, obtinrent possession de leurs fusils, et après avoir pénétré de force dans l'arsenal pour y prendre des cartouches, se rendirent sur la place du camp où ils lancèrent une volée en l'air.

L'officier de service, le capitaine Akuloff, accourut et engagea les insurgés à se disperser. Il appela ensuite un autre bataillon, rangea les hommes et chargea les révoltés leur ordonnant de se rendre. Sur leur refus de le faire, le capitaine Akuloff ordonna aux troupes de faire feu et tomba mort lui-même à la première volée.

Le combat dura plusieurs minutes. Environ six hommes furent tués et soixante autres furent blessés.

Finalement les insurgés n'ayant ni officiers, ni chefs et pas de plan prirent la fuite. Deux cent cinquante d'entre eux furent pris mais 193 échappèrent aux poursuites et se cachèrent dans la ville.

—:o:—

### Les départs pour l'Europe.

New York, 19 juin—Les départs pour l'Europe battent leur plein à l'heure présente et chaque navire qui quitte ce port emmène une liste complète de passagers.

L'"Adriatic" qui a quitté New York ce matin avait à son bord 663 passagers de cabine, ce qui signifie qu'il n'y avait pas une seule place inoccupée à bord de ce grand navire.

Plusieurs passagers qui espéraient s'embarquer aujourd'hui ont été refusés faute de place.

—o—

### Mort d'un ancien ministre espagnol.

Madrid, Espagne, 19 juin—M. Muro, ancien ministre et chef de la minorité aux Cortès, est mort aujourd'hui à Madrid, après une longue maladie.

—o—

### L'opinion d'un fonctionnaire japonais.

New York, 19 juin—M. Reizère Wakasuki, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances japonais, qui est en séjour à New York où il étudie les conditions financières du pays, s'est exprimé en ces termes aujourd'hui, au sujet des relations entre les peuples américain et japonais:

"Le respect du peuple américain et l'admiration pour sa forme de gouvernement sont de tradition au Japon. Ce sentiment ne fera que s'accroître avec les années. Selon mon opinion l'avenir des deux peuples est étroitement lié et les bruits de guerre entre les Etats Unis et le Japon sont non seulement absurdes, mais ridicules."

## Le gouvernement français prend des mesures énergiques pour faire face à la situation dans le Midi.

—o—

### Arrestation du maire démissionnaire de Narbonne.

—o—

Paris, 19 juin—M. Ferroul, le maire démissionnaire de Narbonne, et le personnage qui après Marcellin Albert a pris la part la plus importante au soulèvement des viticulteurs du Midi, a été arrêté ce matin à 5.20 heures, en son domicile de Narbonne, et conduit sous forte escorte à Montpellier où il a été écroué.

Avant le jour toutes les rues conduisant à la demeure de M. Ferroul étaient gardées par des détachements de cuirassiers. Quelques centaines de vignerons, parmi lesquels on remarquait plusieurs femmes, qui se sont constitués en garde du corps de M. Ferroul, surveillaient les approches de la maison, mais en face des forces imposantes mobilisées par le gouvernement ils ne tentèrent aucune résistance et se dispersèrent à la première sommation du commissaire de police.

Cependant lorsque M. Ferroul apparut sur la porte de sa maison entouré par plusieurs gendarmes et sous la surveillance d'un commissaire les vignerons, qui dans l'intervalle s'étaient reformés, par groupes, prirent une attitude menaçante et parurent disposés pendant quelques instants à se porter au secours de leur chef.

M. Ferroul craignant un conflit avec les troupes recommanda le calme à ses ex-administrés. Une voiture fut alors avancée et M. Ferroul y prit place avec le commissaire de police, puis sous l'escorte de 150 cuirassiers il fut rapidement conduit à la gare de Narbonne, d'où un train spécial l'emmena à Montpellier.

Une intense surexcitation règne à Narbonne, mais jusqu'ici la population est restée calme. Du reste toute tentative de soulèvement serait impossible en face du formidable déploiement de troupes qui surveille la ville.

Ce matin à la pointe du jour, les autorités départementales et locales ont fait une descente au quartier général du comité central de l'organisation des Viticulteurs du Midi, à Argelières, en vue d'opérer l'arrestatation de Marcelin Albert et des autres membres du comité.

Cette opération ne fut pas couronnée de succès, Albert et ses principaux lieutenants ayant été avisés à temps, avaient jugé prudent de prendre la fuite.

Trois membres du comité qui étaient restés sur les lieux furent arrêtés et envoyés à Montpellier sous bonne escorte.

Le pays est complètement gardé par les troupes et les autorités feront tout en leur pouvoir pour arrêter les fugitifs.

Leur fuite a été facilitée par le fait que la population d'Argelières a incendié le pont qui se trouve à l'entrée de la ville, obligeant ainsi les représentants du gouvernement à faire un long détour pour arriver sur les lieux.

—:o:—

### Arrestation de Marcellin Albert, le chef du soulèvement.

Montpellier, 19 juin— Dans le courant de l'après midi Marcellin Albert, le chef du soulèvement des viticulteurs a été arrêté par des gendarmes aux environs d'Argelières et amené sous escorte à Montpellier.

La loi martiale est en vigueur dans toute la région viticole du Midi et le gouvernement espère que ce déployement de forces aura pour effet de ramener le calme dans l'esprit des populations et mettra fin à ce commencement de révolte.

Le premier ministre Clémenceau est resté toute la nuit au ministère de l'Intérieur d'où il dirigeait personnellement les opérations contre les chefs du mouvement. Les lignes téléphoniques qui relient Paris au Midi ont été requisitionnées par le gouvernement et servent à l'usage exclusif du ministère de l'Intérieur.

L'arrestation de M. Ferroul, ex-maire de Narbonne, est considérée comme de la plus haute importance, ce personnage ayant été l'un des principaux organisateurs du mouvement.

—o—

### M. Andrew Carnegie à Kiel.

Berlin, 19 juin—M. Andrew Carnegie, de Pittsburg, sera présenté à l'empereur Guillaume demain pendant les régates de Kiel.

C'est l'ambassadeur Tower qui fera la présentation.

—:o:—

Mme Gertrude McKiernan.

MÈRE ET FILLE LOUANGENT PE-RU-NA.

MME GERTRUDE MCKIERNAN, 210 Neosho street, Emporia, Kas., écrit:

"Je souffrais beaucoup d'un sévère rhume de cerveau et me plaignais tout le temps d'une sensation de **fatigue et de sommeil**. Quand ma mère me suggéra et insista que je prisse **quelques bouteilles de Peruna** je le fis et en peu de temps je me sentis comme une nouvelle personne. Ma mère **le louange hautement** et moi aussi."

**Confiance en Pe-ru-na.**

Mme M. F. Jones, Burning Springs, Ky., écrit:

"Nous avons pris du Peruna pendant quelque temps et n'hésitons pas à le recommander pour les mille maux qui affligent l'humanité.

"A la suite de mon **expérience personnelle** je n'hésiterai pas à le recommander surtout aux femmes souffrantes.

"**Peruna a gagné toute notre confiance** et une place permanente chez nous."

**Un Grand Tonique.**

Mme. Anna Linder, R. R. 5, Dassell, Minn., écrit: "Je pris du Peruna et suis bien. Je ne me passerais pas de ce grand tonique coûtât-il dix fois plus."

### L'entente Anglo-Franco-Espagnole.

Vienne, 19 juin—La "Nouvelle Presse Libre" dit tenir de bonne source que l'entente signée entre les gouvernements anglais, français et espagnol garantit non seulement le maintien du statu quo, mais oblige aussi ces trois pays à se soutenir mutuellement en cas d'événements imprévus.

—:o:—

4% La Succursale de Dépôt de la BANQUE DU PEUPLE sera Ouverte Jeudi dans la Pharmacie Williams au coin Canal et Bourbon 4%

Spécialement établie pour l'agrément des dames qui visitent les magasins.

Toutes facilités pour le dépôt et le retrait des épargnes.

4% QUATRE POUR CENT SUR LES EPARGNES. 4%

16 juin—dim mar mer jeu 1f

"Prenez l'habitude d'économiser, elle est bonne."

Commencez aujourd'hui à cultiver l'habitude de mettre de côté et voyez combien grossissent dans une année les sommes qui sont placées dans une banque d'épargne.

Vous pouvez obtenir 3 1/2 % d'intérêt composé semi annuellement, sur vos épargnes, faibles ou considérables, de

LA GERMAN-AMERICAN SAVINGS BANK & TRUST CO.,

622 RUE DU CANAL.

La Banque d'Epargne de la rue du Canal.

18 juin—6m—mar jeu 4tm

Whitney Central National Bank

U. S. DEPOSITORY.

CAPITAL ET SURPLUS, $3,175,000.

CHARLES GODCHAUX, Président.
Pearl Wight, Vice-Président. J. B. Ferguson, Caissier.
Chas. M. Whitney, Vice-Président. E. H. Keep, Assistant Caissier.
Sol Weil, Vice-Président. M. Pyk, Assistant Caissier.
John E. Boudea, Jr., Vice Président. Chas. F. Bateley.
Frank B. Williams, Vice Président. Gérant du Département de Change.

Attention Courtoise et Facilités Libérales Accordées. Une Spécialité d'Affaires pour les Dames et Petits Déposants.

VOUTES DE SURETÉ DE DEPOTS A LOUER.

Change Etranger Acheté et Vendu.

Lettres de Crédit pour les Voyageurs Issues pour Toutes les Parties du Monde.

10 mars—6m—dim jeu